



Organisme de formation

Ufcv

Antenne Bouvines 234, rue Saint Hubert-59830 BOUVINES
Antenne Amiens 275 Rue Jules Barni, Bat E-80000 AMIENS
Tél : 03 22 33 69 66
Formationpro-hdf@ufcv.fr
N° déclaration d'activité : 11750896975
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
Siret : 775685621 01604



Lieu de la formation

FJT de Beauvais

1 rue Aldebert bellier
60000 Beauvais

► **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter



Descriptif de la formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité "animateur", mention "animation sociale"

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui
Formation ouverte à distance : partielle

Diplôme d'Etat : arrêté du 9 novembre 2016

Autorité de certification : sports.gouv.fr

Niveau visé : 4

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203, K1206

Code Certif Info : 93227

N° fiche RNCP : 28557

Code CPF : 241669



Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)

Date : du 11 Décembre 2023 au 17 Décembre 2024

Formation en alternance à temps plein en continu durant 54 semaines

► **Durée totale de la formation** : 1202 heures minimum sur 54 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Enseignement théorique : 602 heures soit 35 heures par semaine
- Stage en milieu professionnel : 600h minimum en fonction des profils. Congés payés (en fonction de la CCN applicable)

► **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter



Engagement qualité des formations

► Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

► Référencement **DataDock**

► **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>



Exigences préalables à l'entrée en formation

- Etre titulaire d'un diplôme ou titre de secourisme en cours de validité
- Posséder une expérience d'au moins 200 heures sur 3 mois en animation auprès de publics
- Être titulaire d'un diplôme ou brevet (Bafa, Bac pro services aux personnes, DEAES, DEAMP, etc.)
- Satisfaire aux épreuves d'admission



& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référént handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)



Conditions d'admission

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès.

Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations au BPjeps animation sociale, analyse détaillée d'une animation de groupe

► **Date des entretiens** : nous consulter

► **Individualisation des parcours de formation** : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement



Coûts

Nous contacter

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>



Objectifs et contenus de la formation

► Objectifs :

- Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation
- Mettre en relation les publics avec la richesse de leur environnement
- Favoriser la mise en projets avec différents partenaires locaux
- Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini
- Utiliser le jeu comme vecteur de lien social

► Contenus :

- Connaissance des publics, et particulièrement les publics fragilisés
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projets
- Organisation et mise en place d'actions d'animation
- Technique d'animation : expression, activités scientifiques
- Éléments de droit (travail, civil et pénal)
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)



Retrait des dossiers de candidature

► **Retrait des dossiers** à partir de février 2023

► **Clôture des inscriptions** : 15 Avril 2023

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

▶ Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

▶ L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

▶ Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

▶ Au moins deux visites en milieu professionnel et 5 rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv « cela comprend les comités de pilotage et les rencontres en milieu professionnel ».

Formation ouverte et à distance

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

▶ Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

▶ Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

Certification partielle. Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Planning de la formation

Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre			
1 V	1 L	1 J UC2	1 V	1 L FERIÉ	1 M	1 S	1 L UC1	1 J	1 D	1 M UC2	1 V	1 D			
2 S	2 M	2 V UC3	2 S	2 M UC4	2 J	2 D	2 M UC4	2 V	2 L UC2	2 M	2 S	2 L			
3 D	3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L UC2	3 M	3 S	3 M UC3	3 J	3 D	3 M UC3			
4 L	4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M UC3	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L UC1	4 M UC3			
5 M	5 V	5 L UC4	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J			
6 M	6 S	6 M UC2	6 M	6 S	6 L UC1	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V			
7 J	7 D	7 M	7 J	7 D	7 M UC2	7 V UC2	7 D	7 M	7 S	7 L UC2	7 J	7 S			
8 V	8 L UC1	8 J UC3	8 V	8 L UC2	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M UC2	8 V	8 D			
9 S	9 M UC1	9 V	9 S	9 M UC1	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L UC2	9 M	9 S	9 L UC3			
10 D	10 M	10 S	10 D	10 M	10 V PONT	10 L UC4	10 M	10 S	10 M UC1	10 J	10 D	10 M			
11 L Position	11 J	11 D	11 L UC2	11 J	11 S	11 M UC4	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M			
12 M Position	12 V	12 L UC2	12 M UC1	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M UC4	12 J			
13 M	13 S	13 M UC3	13 M	13 S	13 L UC1	13 J UC1	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V			
14 J UC4	14 D	14 M	14 J UC2	14 D	14 M UC2	14 V UC4	14 D	14 M	14 S	14 L UC3	14 J	14 S			
15 V UC1	15 L UC3	15 J	15 V UC1	15 L UC3	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M UC4	15 V	15 D			
16 S	16 M UC4	16 V	16 S	16 M UC4	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L UC3	16 M	16 S	16 L UC3			
17 D	17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L UC3	17 M	17 S	17 M UC4	17 J	17 D	17 M			
18 L UC4	18 J	18 D	18 L UC3	18 J	18 S	18 M UC1	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L UC2	18 M			
19 M UC3	19 V	19 L UC4	19 M UC2	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M UC2	19 J			
20 M	20 S	20 M UC1	20 M	20 S	20 L FERIÉ	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V			
21 J COPIL	21 D	21 M	21 J	21 D	21 M UC2	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S			
22 V UC1	22 L UC2	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D			
23 S	23 M UC3	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L UC3	23 M	23 S	23 L			
24 D	24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L UC2	24 M	24 S	24 M UC1	24 J	24 D	24 M			
25 L	25 J	25 M	25 L UC4	25 J	25 S	25 M UC1	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L UC4	25 M			
26 M	26 V	26 S	26 M UC1	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M UC2	26 J			
27 M	27 S	27 M	27 M	27 S	27 L UC1	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V			
28 J	28 D	28 M	28 J	28 D	28 M UC4	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S			
29 V	29 L UC1	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D			
30 S	30 M UC2		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L UC3	30 M	30 S	30 L			
31 D	31 M		31 D		31 V		31 M	31 S		31 J		31 M			
56	56	63	56	35	49	84	14	0	63	35	49	42			
8	8	8	8	5	8	12	2	0	9	5	7	6			

Depot dossier et jury		
dépôt UC1/2	14/09/2024	
dépôt UC3/4	27/05/2024	
Jury UC1/2	05/11/2024	
Rattrapage UC1/2	10/12/2024	
Jury UC3/4	du 06/07 au 01/09/2024	
Rattrapage UC3/4	du 19/10 au 03/11/2024	
les UC		
positionnement	2	14
UC1	20	140
UC2	23	161
UC3	19	133
UC4	16	112
Transversaux	2	14
Certif/co-pil	3	21
total	85	595
Positionnement	11-12 décembre 2023	
Fin de formation	17-déc-24	
	602	
	66	